

# CARC : porter collectivement et sans attendre les enjeux du monde agricole de demain

**UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉSENTANT DES RÉSULTATS SOLIDES, DANS LE SILLAGE DE LA BONNE SANTÉ DE L'ÉCONOMIE COGNAC**



Jean-Michel Audouit, directeur de la CARC, aux côtés d'Estelle Luini, présidente, et d'Elie Germaneau, directeur adjoint.

C'est sans compter sur l'ombre maussade d'un Covid-19 toujours bel et bien présent que la Coopérative agricole de la région de Cognac a présenté ses bons résultats obtenus sur l'exercice clos au 30 juin 2021. Si tous les voyants sont au vert, notamment grâce à l'anticipation des équipes de la structure s'agissant de sa politique d'approvisionnement, pour des prix contenus à date, la coopérative septuagénaire n'entend pas pour autant se reposer sur ses lauriers. Poursuite du développement d'une politique de valorisation de son activité collective, développement de produits en phase avec les besoins locaux, investissements pour s'assurer de sa neutralité carbone à l'horizon 2025... sont quelques exemples non exhaustifs des engagements de la CARC pointant tous dans une direction unique : porter collectivement et sans attendre les enjeux de l'environnement, de la biodiversité et du climat sur le territoire.

## Un contexte Covid toujours latent

« Après une assemblée générale organisée en 2020 en comité restreint, nous nous retrouvons cette année dans un cadre plus habituel, même si l'épidémie de Covid est toujours bel et bien présente. Jamais nous n'aurions pu penser qu'un virus viennent perturber nos vies de la sorte. » Ces quelques mots, prononcés par la présidente de la CARC, Estelle Luini, à l'occasion de son propos introductif, dressent le décor d'un contexte sanitaire ayant largement perturbé l'économie

mondiale, « conduisant à un double choc économique ». « Un choc de l'offre dans un premier temps, lorsque la Chine confinée ne pouvait plus assurer ses approvisionnements, poussant nombre d'entreprises à réduire voire à stopper leur chaîne de production par manque de pièces et de composants. Un choc de la demande ensuite, les consommateurs ne pouvant plus consommer comme avant, confinés chez eux. »

Si les mesures prises par les Etats, en termes de soutien aux économies d'abord, mais également au travers des mesures de santé publique adoptées, ont favorisé

une relance, rapide et forte, elles sont également à l'origine d'une explosion de la demande, amenant son lot d'augmentations et de pénuries. Flambée de tous les cours : pétrole, gaz, électricité, bois, acier, cuivre, engrais, céréales... étant alors à l'origine de la fragilisation de certaines structures, condamnées à « fermer leurs portes » faute de rentabilité.

Si la CARC formule également le constat d'une volatilité latente des prix sur les produits commercialisés en son sein (piquets fer ou bois, marquants, fils, accessoires, etc.), sa présidente rappelle également que le contexte du bassin de production et

de son « produit phare » : le cognac, après une chute de 61 % de ses expéditions en avril 2020, a su rebondir et présenter une bonne résilience au Covid-19, favorable aux structures du bassin.

## Une activité approvisionnement portant aujourd'hui l'activité de la coopérative

Avec un chiffre d'affaires de plus de 10,85 millions d'euros, soit 68 % du chiffre d'affaires de la coopérative pour une hausse de 8,4 % par rapport à N - 1, l'activité approvisionnement de la coopérative a continué à progresser sur l'exercice, non affectée par la baisse passagère des ventes de cognac au premier semestre 2020. En son sein, le pôle équipement (4,7 millions d'euros, soit 53 % du chiffre d'affaires approvisionnement), tout comme les engrais (16 %) continuent de progresser, malgré une stagnation de la part représentée par les produits phytosanitaires (23 %) et la baisse de 22 % de la catégorie environnement (représentant 6 % du chiffre d'affaires).

Comme le rappelle Jean-Michel Audouit, « depuis 10 ans, le chiffre d'affaires approvisionnement est passé de 5,8 millions d'euros à 10,8 millions d'euros », soit une dynamique encore confirmée par la progression constatée sur l'exercice, fruit d'une organisation et d'investissements déployés par la coopérative sur le long terme et malgré un contexte très tendu.

S'agissant de ce contexte de tension, Elie Germaneau, directeur adjoint de la CARC, dresse le constat d'une tendance haussière généralisée sur tous les cours. A titre d'illustration, les cours de l'acier et du bois – au cœur des préoccupations de la filière – impactés par des capacités de production réduites et des tensions logistiques fortes, ont conduit à un important déséquilibre offre-demande qui aurait pu impacter l'activité approvisionnement de la coopérative. C'est alors grâce à des relations commerciales de confiance avec ses fournisseurs, prêts à accompagner la CARC dès les premiers signes de tension, mais aussi du fait d'une bonne anticipation du besoin que la coopérative a pu tirer son épingle du jeu et répondre à une demande en matériel importante, corrélée à l'agrandissement et au renouvellement du vignoble, soit 70 % des commandes de la saison liées aux articles de palissage honorées.

## Un marché des céréales bien maîtrisé dans un contexte peu favorable

Avec 21 562 tonnes commercialisées pour un chiffre d'affaires de 5,8 millions d'euros,



l'activité céréales de la coopérative, bien que plus faible en volume, fut mieux valorisée qu'au cours du précédent exercice. Les 18 337 tonnes collectées au cours de la campagne 2020-2021, soit 5 600 tonnes de moins qu'en 2019, sont à mettre sur le compte d'une mauvaise météorologie dès l'implantation des cultures à l'automne, pluvieux, n'ayant pas facilité la préparation des terrains pour l'implantation des céréales, toutefois bien rattrapé par les céréales de printemps et d'été, favorisées par des conditions climatiques plus favorables.

Si les rendements ont souffert de cette météorologie, la qualité était cependant au rendez-vous. A titre d'exemple, l'ouverture de nouveaux marchés, liée à la certification HVE et CEC de certaines exploitations, aura permis de vendre les premiers blés haute valeur environnementale. Dans la

même veine, la production de blés répondant à la certification NF V30-001 (remplaçant les chartes de production ARVALIS/IRTAC), soit une production et un stockage 100 % français à destination du marché domestique, s'inscrit dans cette démarche de valorisation.

Pour Jean-Michel Audouit, directeur de la CARC, s'il est positif de constater que, « petit à petit l'objectif visant à accéder à des marchés de niche se concrétise, il ne faut pas perdre de vue que ces marchés très spécifiques demandent un engagement sérieux des agriculteurs. En effet, la qualité demandée fait appel à la technicité et à la traçabilité des pratiques mises en place afin de répondre à un cahier des charges précis ». Pour autant, il s'agit pour lui de la voie de l'avenir, « la souveraineté alimentaire de la France devant passer par cette production qualitative ».

## Un marché des engrais subissant de plein fouet les variations de cours

Si au sein de la coopérative le chiffre d'affaires de l'activité engrais est en progression de 15 % pour un montant de 2,88 millions d'euros et une variation à la hausse du prix d'achat contenue de l'ordre de 2 % sur l'exercice 2020-2021, les cours très volatiles également constatés sur ce marché (voir tableau) inquiètent.

### Prix moyen d'achat pondéré des engrais au 30 juin 2021

Au 30 juin 2020	Au 30 juin 2021	Estimations au 30 juin 2022
275 €	280 €	450 €
-	+ 1,79 % vs N - 1	+ 62,22 % vs N - 1
-	-	+ x % vs N - 2

(Source : AXSO)

Pour Jean-Michel Audouit, cette réalité, bien présente, doit conforter les agriculteurs dans leur changement de pratiques, avec des voies de progrès à développer. L'agriculture de conservation, l'approvisionnement des solutions de biocontrôle, des biostimulants, des nouvelles techniques de pulvérisation ciblée, des stations de traitement de l'eau, etc., sont autant de voies à explorer et emprunter pour répondre aux enjeux de demain sur le climat, l'environnement et la biodiversité, tous ces aspects étant liés.

## PALI PLUS : un tout nouveau piquet développé et référencé par la CARC

« Forte de l'expérience du terrain et des contraintes liées au palissage » dans les Charentes, la CARC a souhaité



s'investir dans la recherche d'un partenaire en mesure de développer une nouvelle conception de piquet en capacité de mieux résister aux vents latéraux, à la mécanisation à la vigne, au passage de la machine à vendanger, mais aussi à l'enfoncement dans le sol, tout en proposant une encoche innovante polyvalente et facile d'utilisation.

**C'est alors après des mois de recherche et de développement dans un contexte Covid toujours présent et de nombreux essais réalisés en lien avec des viticulteurs désireux de s'impliquer**

**dans le projet, que le piquet PALI PLUS, exclusivité de la CARC, a vu le jour. Des piquets disponibles à la vente dès 2022.**

### Les caractéristiques du produit

- Section 57 x 43 mm.
- Hauteur de 1,80 à 2,50 m.
- Encoche innovante.
- Epaisseurs :
  - 2 mm en galva bande ;
  - 2,10 mm en immersion sur commande ;
  - 1,95 mm en immersion (en Charente-Maritime).



## Des investissements importants pour préparer l'avenir

En effet, pour Jean-Michel Audouit, « en tant que spécialiste de l'approvisionnement viticole, la CARC doit se donner les moyens techniques et humains pour accompagner la croissance régionale. »

Assurer les approvisionnements, accompagner la HVE et CEC, mais aussi la transition énergétique de la filière... sont alors autant de chevaux de bataille sur lesquels la coopérative s'investit et investit.

Si les agriculteurs produisent des efforts pour s'inscrire dans des pratiques respectueuses de l'environnement avec – à date – près de 2 600 exploitations engagées et plus de 200 exploitations certifiées HVE et CEC, l'objectif reste d'atteindre les 100 % à l'horizon 2028. C'est alors en s'appuyant sur le collectif, et dans ce cadre sur la relation entre les adhérents de la coopérative et cette dernière, que la filière pourra avancer de concert et dans la même direction. L'accompagnement des exploitations s'engageant dans cette voie, au sein d'une équipe conseil s'étoffant au fil du temps et habilitée par le BNIC comme accompagnateur technique de la CEC, s'organise alors pour permettre le soutien des structures dans le cadre de leur mise aux normes.

Parallèlement à cet enjeu fort pour l'avenir, la CARC se projette également sur les défis du carbone et de l'énergie qui, s'ils constituent de véritables challenges, sont également de « réelles opportunités pour notre métier de demain ». Pour Jean-Michel Audouit, « l'objectif est clair au niveau de la coopérative : supprimer l'énergie fossile pour tous ses véhicules d'ici 2025. »

## De bons résultats obtenus par la coopérative sur l'exercice clos au 30 juin 2021

■ Un chiffre d'affaires total de 15,94 millions d'euros, en croissance de 7,1 % vs 2020-2021.

■ 10,86 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'activité approvisionnement, soit + 8,4 % vs 2020-2021 (68 % de l'activité) :

• 4,7 millions d'euros de chiffre d'affaires pour la CARC Equipements (53 % du chiffre d'affaires). De bons résultats liés à l'activité palissage représentant 73 % du chiffre d'affaires dans le contexte d'une croissance toujours présente des articles de palissage, représentant à eux seuls plus de 3,4 millions d'euros de chiffre d'affaires, boostés par l'activité cognac (plantations nouvelles et renouvellement du vignoble).

• 2,88 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les engrais (16 %), semences (18 %), produits phytosanitaires (23 %) et l'activité environnement (6 %) :

– un développement de la part de marché des engrais organiques (+ 7 %) ;

– une baisse des ventes de produits phytosanitaires, essentiellement liée à la baisse des surfaces exploitées pour les céréales, et donc à un marché fongicides moins important ;

– une activité toujours soutenue sur la partie environnement, avec l'accompagnement des opérateurs vers la Certification environnementale Cognac et HVE (plus de 300 000 € de chiffre d'affaires).

■ 5,81 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'activité collecte, en aug-

mentation vs 2020-2021 (+ 17,51 %) :

• Une activité pesant pour 32 % dans le chiffre d'affaires de la coopérative.

• 18 337 tonnes de céréales collectées, – 27,58 % vs 2020-2021.

• Soit une collecte de :

– 6 606 tonnes de blés (divisées par 2 par rapport à l'année passée) pour des qualités globalement correctes ;

– 3 876 tonnes d'orge, en baisse malgré de bons rendements en orge de printemps.

• Des récoltes moyennes de maïs (3 745 tonnes) et de tournesols (1 342 tonnes) ne compensant pas la baisse globale du tonnage récolté.

■ **Un résultat net en hausse de 30,94 % de 358 311 € porté par l'ensemble des activités de la coopérative.**

La création de la filiale de la coopérative, la SAS CARC Energie, visant l'exploitation et la commercialisation de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques

« Il faut accompagner le développement durable de la filière dans le contexte d'une agriculture en danger, impactée par le réchauffement climatique, l'environnement, le sociétal, la réglementation, la dépendance énergétique, la géopolitique. C'est un maelström dans lequel nous vivons tous les jours. »



Le site rouillacais de la CARC équipé de toitures photovoltaïques.

installés à ce jour sur le site de Rouillac\*, s'inscrit dans ce cadre avec une production prévisionnelle d'électricité évaluée à 700 kilowatts-crête (kWc). C'est toujours dans cette même dynamique que la coopérative bénéficie du partenariat passé entre l'Union Entente, dont elle fait partie, et l'unité industrielle Centre Ouest Céréales (COC), basée à Chalandray, dans la Vienne, que 500 tonnes de colza ont été livrées par la CARC en vue de produire un biodiesel 100 % local, permettant par ailleurs de déjà faire rouler l'intégralité de sa flotte de camions dès la fin 2021.

**Résolument tournée vers l'avenir et les enjeux de demain, la CARC poursuit donc son engagement dans la voie de la raison et du pragmatisme, développant ses activités tout en répondant aux besoins des opérateurs du bassin viticole Charentes-Cognac.**

Nina Couturier

[\*] La CARC prévoit une installation similaire sur la toiture de son siège de Châteaubernard, tout comme sur son aire de stationnement, au moyen d'ombrières photovoltaïques (voir notre revue d'octobre 2021).

**PRÉTAILLEUSES NAOTEC**

**BROYEURS NAOTEC**

**ÉPAMPREUSES NAOTEC**

**ROGNEUSES NAOTEC**

**NAOTEC**, une gamme complète pour vignes larges et étroites, adaptable sur tracteurs, enjambeurs et chenillards.

**NAOTEC**  
NATURE & TECHNOLOGIE

By **Coupeco Viti**

ZI du Chail - 17800 PONS / Tél. +33 (0)5 46 90 88 30  
contact@naotec.com / www.naotec.com

YouTube